



## RAPPORT ANNUEL SEV

## SEV 2015

**Le Syndicat du personnel des transports (SEV) est le syndicat le plus grand et le plus puissant du domaine des transports publics et touristiques. Il est implanté dans les secteurs ferroviaires, routier, aérien, de la navigation et des transports à câbles.**

- **De nouveaux modèles de retraites et de gestion du temps de travail aux CFF**
  - **C'est gagnant-gagnant pour le personnel et les CFF**

Avec ses articles 114 à 118, la nouvelle CCT CFF et CFF Cargo, en vigueur dès le 1er janvier, crée la base pour deux nouveaux modèles de préretraite pour certaines catégories professionnelles, l'entreprise participant de manière importante à leur financement: Valida (sous la forme d'une fondation) et Priora. Elle instaure aussi les modèles de retraite Activa, «travailler moins mais plus longtemps», et Flexa, sur la durée de la vie active. Les détails des modèles sont réglés dans quatre conventions séparées conclues entre les partenaires sociaux et qui entreront en vigueur le 1er mai 2015.

- **Succès sur toute la ligne pour le référendum contre le 2e tube du Gothard avec plus de 125 000 signatures**
  - **Un non sec au 2e tube**

En l'espace de trois mois seulement, 125 573 personnes ont signé le référendum contre le doublement du tunnel autoroutier du Gothard. Dont 75 731 ont d'ores et déjà été validées alors que 50 000 suffisent à faire aboutir le référendum. Pour le plus grand bonheur des quelque 50 organisations, dont le SEV, réunies au sein de l'association «Non au 2e tube du Gothard». Les signatures ont été déposées le 13 janvier à Bern

- **Rapport douteux sur les salaires d'usage dans la branche du trafic marchandises par rail**
  - **Non à un salaire de branche bradé**

Le rapport propose que les mécanos travaillant dans les dépôts suisses mais pour le trafic marchandises international, puissent recevoir des salaires au rabais, comme les mécanos de Crossrail à Brigue. Exclu!

Le SEV va tout mettre en œuvre afin d'éviter que les conditions de travail existantes, qui sont réelles et répondent à une volonté politique, ne soient détériorées par une expertise purement théorique. Il va combattre toute tentative allant dans cette direction par tous les moyens à sa disposition.

### **En Suisse nous voulons des salaires suisses**

Pour le SEV, il est bien clair que pour un travail effectué en Suisse, il faut appliquer les salaires d'usage dans notre pays, comme cela est d'ailleurs le cas dans d'autres branches. Des réglementations différentes pour le trafic international et le trafic national ne sont pas contrôlables dans l'exploitation quotidienne et ouvrent la porte toute grande aux abus. C'est pourquoi le SEV maintient aussi sa plainte contre le dumping salarial pratiqué par Crossrail. Le rapport d'expertise ne suit pas simplement la logique de non-discrimination prescrite par l'accord sur les transports terrestres, il l'applique bien au-delà sans tenir compte des pertes et il se permet d'ignorer la loi suisse et la volonté politique. Au vu de ce qui précède, le SEV se permet, lui, de signaler que l'Allemagne, pays européen leader, veut que ses salaires minimums soient respectés aussi pour les travailleurs de passage dans le pays, comme par exemple les chauffeurs en trafic de transit. Pour cela, des centaines de contrôleurs supplémentaires doivent être engagés. Ce que peut faire un pays membre à part entière de l'UE devrait être

possible aussi pour la Suisse. Fort de cette considération, le SEV dit clairement Non aux efforts d'un Office fédéral qui autorise le dumping salarial en définissant des branches de son propre chef.

- **Les CFF ont présenté un programme d'économies en deux étapes avec de nombreuses suppressions de postes**
  - **Besoin de plus de personnel, pas de moins!**

Véritable coup d'éclat des CFF: leur programme d'économies prévoit la suppression de plus de mille postes d'ici 2020. Et ils ont pour objectif de travailler, d'ici 2030, à 20% meilleur marché qu'actuellement. On l'avait vu venir: les CFF avaient décidé de commander une «analyse des coûts» cet été. C'est chose faite: l'entreprise de conseil McKinsey a été mandatée. Elle avait laissé d'amers souvenirs aux cheminots lors d'un précédent démantèlement.

### **Bel emballage, terrible contenu**

Les CFF n'ont pas attendu les résultats de l'analyse et disent déjà sur quoi doit déboucher le programme «Railfit20/30»: des économies de 550 millions de francs par année dès 2020 et pas moins de 1,75 milliard de francs par année dès 2030. Liées à ces économies, des suppressions d'emploi qui devraient se situer à plus de 900 postes. 900 est le chiffre communiqué par Andreas Meyer, directeur des CFF, devant les médias. Il a réussi, via un emballage très habile, à faire que seul ce chiffre de 900 soit repris dans la presse, alors que le SEV sait très bien qu'il faudra compter avec une suppression de plus de mille postes.

### **«Totalelement irréaliste»**

Un tel démantèlement est totalement irréaliste. «Au vu du développement de l'offre comme l'ont prévu les CFF, ils n'auront pas besoin de moins de personnel mais de plus de personnel.» Les horaires de décembre 2015 prévoient déjà des prestations supplémentaires et cela va continuer l'année prochaine avec l'ouverture du tunnel de base du Gothard.

Ce qui est prévisible, c'est que ce soit la Division Infrastructure qui absorbe une partie essentielle de ce démantèlement. En effet, depuis quelques mois, une autre entreprise de conseil en assainissement y sévit, PricewaterhouseCoopers (PWC), avec un mandat similaire

### **Orientation totalement fautive**

La direction des CFF a expliqué que ces mesures n'auraient pas de conséquences pour les client-e-s et qu'elles ne sont pas liées à des suppressions de prestations. C'est complètement impossible selon le SEV: s'il y a une augmentation de l'offre et des suppressions d'emplois, il y aura forcément des conséquences perceptibles. Le syndicat a décidé, pour l'instant, d'attendre, contrairement aux CFF, les résultats de l'analyse.

### **Contrat social: une sécurité**

Une chose est sûre, quoi qu'il ressorte de l'analyse: les suppressions d'emplois devront se faire sans licenciement, puisque la CCT les empêche, avec le Contrat social (pas de licenciement en cas de restructurations) qui prévaut aux CFF depuis plus de 20 ans grâce au SEV. L'idée des CFF de s'imaginer le trafic ferroviaire en 2030 n'est pas contestée par le SEV. Mais il estime erroné de débiter les réflexions par des projets d'économies, au lieu de laisser l'analyse suivre son cours librement.

### **Section VPT TPC Des négociations bouclées in extremis**

La section TPC a accepté mercredi 16 décembre, lors d'une assemblée générale extraordinaire, le résultat des négociations salariales 2016. Ce n'était pas joué d'avance, puisque ce résultat avait été refusé une première fois auparavant. L'objet de la discorde est la manière d'accorder l'augmentation salariale, à savoir en pour-cent, un pour-cent en l'occurrence.

Les membres de la section TPC estiment que cette augmentation d'un pour-cent n'est pas très équitable, puisqu'elle favorise les grands salaires au détriment des bas salaires. Les collègues les moins payés se voient donc octroyer une augmentation moindre par rapport aux autres et ils trouvent cela injuste, puisqu'ils fournissent un travail de qualité tout au long de l'année. Le manque de reconnaissance pour leurs prestations suscite une grande frustration, ce qui n'est pas bon pour le climat de travail au sein des TPC.

### **Section SEV – TMR**

- Pas d'augmentation réelle des salaires en 2015 et 2016 mais en 2015 nous avons eu la participation des TMR à la prime ANP à hauteur de 50% et en 2016, l'indemnité sac (que le service de l'infrastructure, gares CGT et commerciales et les bus TMR) qui est passé de 11 à 13. --. C'est une indemnité que nous touchons chaque jour de travail en lieu et place d'une indemnité repas. Sinon, nous avons aussi eu une prime unique de 300. -- en début 2016 en relation avec les revendications faites en 2015.

Une demande officiellement à été faite aux TMR d'entrer en négociation avec le SEV afin de mettre en route une CCT et non plus un règlement du personnel. Cette lutte continuera sur 2016 car nous avons reçu la réponse de notre direction qu'ils allaient voir si cela était faisable ou non. Pour info, cela fait bientôt 10 ans que nous avons ce point lors des rencontres avec notre direction mais cette fois, c'est officiellement que nous demandons une CCT.

- Nous sommes aussi toujours en négociations avec notre direction quand à l'obtention de WC en gare de Martigny car depuis la réfection de la gare (et aussi pendant), Les mécaniciens TMR mais c'est aussi valable pour les chauffeurs de bus et nos collègues de chez RegionAlps n'avons plus accès à des WC. Avant il était possible d'utiliser les WC CFF mais depuis la nouvelle gare, même les collègues CFF étant à la circulation n'ont plus le droit d'utiliser les WC de ceux de la vente et ont dû s'arranger avec Cargo et/ou le service nettoyage pour avoir accès à des WC. Cette situation est venue en raison de la sécurité. Le local de pause du personnel de la vente est sécurisé pour raison de sécurité des caisses et donc seulement accessible par ce personnel. Nous avons donné un ultime délai au 31.03.16 avant de prendre les mesures que nous jugerons nécessaires, cela fait 2 ans que nous demandions lors des commissions du personnel "rail", rien n'a bougé. Nouvelle demande via le syndicat en 2015.

### **Bonne suite dans la lutte syndicale !**

Christian Roduit SEV

### **Rapport annuel 2015 de la section PV Valais**

#### **La voix du président de section**

*La Suisse à la croisée des chemins .....*

Nouvelle alliance UDC / PLR / Economie pour une offensive de dérégulation et de démantèlement social ...

- Après le „OUI“ du 4.2.2014
- Après la décision de la BNS du 15.1.2015 d'abandonner le cours plancher du franc face à l'euro
- Après les élections fédérales du 18.10. 2015

La voie des néo-conservateurs de l'UDC et consorts :

- Ils s'accommoderaient de la rupture des accords bilatéraux avec l'UE
- Ils veulent le retour des autorisations de séjour discriminatoires et l'élimination des mesures de protection des travailleurs contre le dumping salarial.

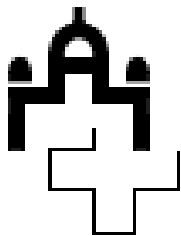
**Conclusion : « Verrouillage vers l'extérieur et démantèlement social dans le pays » vont conduire la Suisse dans un cul-de-sac !**

**Que signifierait la dénonciation des accords bilatéraux avec l'UE, si on sait que :**

- l'UE étant notre plus important partenaire commercial (56% de nos exportations, près de 75% de nos importations) = des obstacles commerciaux et un renchérissement supplémentaire de nos exportations.

Les accords bilatéraux n'ont pas qu'une portée économique mais aussi sociale, sociétale et politique : coopération dans le domaine de la recherche, de la culture et des déplacements rendue plus difficile, pour ne citer que quelques éléments.

## Prévoyance vieillesse 2020



L'Assemblée fédérale – le Parlement suisse

Alors que des mesures fortes ont été prises dans l'Assurance invalidité (AI) avec pour objectif la constitution de bases saines, ce n'est pas encore le cas pour l'AVS et pour le 2<sup>ème</sup> pilier. En effet, des blocages empêchent une adaptation de ces institutions à l'évolution de la société et en particulier aux changements structurels, économiques et démographiques. La réforme de la prévoyance vieillesse 2020 comprend les éléments-clés suivants :

- Âge de référence 65 ans, identique pour les hommes et les femmes
- Aménagement souple et individuel du passage à la retraite. Le départ à la retraite peut être choisi librement entre 62 et 70 ans.
- Adaptation du taux de conversion minimal dans la prévoyance professionnelle obligatoire à l'évolution de l'espérance de vie et des rendements des capitaux
- Amélioration de la répartition des excédents, de la surveillance et de la transparence dans le 2<sup>ème</sup> pilier. Au moins 92% des excédents produits par les affaires du 2<sup>ème</sup> pilier appartiendront aux assurés
- Les rentes de veuve de l'AVS seront versées uniquement aux femmes qui, au moment du décès de leur mari, ont encore des enfants donnant droit à une rente d'orphelin ou nécessitant des soins
- Amélioration de l'accès au 2<sup>ème</sup> pilier : le seuil d'accès sera ramené de 21'000 Fr. aujourd'hui à 14'000 Fr.
- Financement additionnel de l'AVS par une augmentation d'au maximum 1,5% de la TVA
- Garantie de liquidités : un mécanisme d'intervention garantira que des mesures soient prises à temps si le Fonds de compensation de l'AVS menace de descendre au-dessous de 70% des dépenses annuelles de l'assurance.

Le Conseil des Etats a déjà décidé d'apporter diverses modifications au projet de réforme. Les bases de l'AVS sont saines aujourd'hui mais l'évolution démographique est susceptible de l'amener dans les chiffres rouges dans le futur. La fortune du Fonds de compensation de l'AVS se monte à 28 milliards à ce jour.

La décision du Conseil des Etats a été prise avant les élections fédérales.

Pour accepter l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, l'USS exige que « *les femmes et les hommes reçoivent le même salaire pour un travail identique ou de même valeur* ».

Après les élections du nouveau Parlement : la Commission de politique sociale du Conseil national a ignoré les soucis de nombreux retraités et retraitées et, sans avoir examiné sérieusement la situation, elle a rejeté l'initiative AVSplus qui demande une augmentation urgemment nécessaire des rentes AVS.



L'initiative populaire AVSplus demande une **augmentation générale de toutes les rentes AVS de 10%**. Cette augmentation serait versée comme **supplément** sur les rentes en cours et les rentes futures. Le calcul des rentes qui a fait ses preuves ne serait pas touché. La systématique des prestations n'est pas modifiée. Les autres

prestations de l'AVS et de l'AI continueraient à s'appuyer sur la rente de vieillesse „ordinaire“ sans supplément. Le supplément AVSplus ne modifierait rien dans la prévoyance professionnelle. Le supplément devrait être versé sur les rentes AVS en cours deux ans au plus tard après l'adoption de l'initiative. Aucune modification supplémentaire de loi ne serait nécessaire.

Avec AVSplus, la grande majorité des bénéficiaires de rentes recevrait une augmentation de 200 Fr par mois, les couples recevraient une augmentation de 350 Fr. La rente AVS minimum augmenterait de 118 Fr, la rente maximum de 235 Fr. La rente maximale plafonnée pour un couple passerait à 3'878 Fr soit 353 Fr de plus.

## Congrès SEV

Le Congrès SEV 2015, organe suprême du syndicat, a eu lieu le 28 mai au Kursaal de Berne. Quelques éléments de l'ordre du jour sont relevés ci-après. Le rapport social a été abondamment discuté par les délégués. Les textes d'orientation portaient sur le syndicalisme, la politique contractuelle, la protection de la santé et la sécurité au travail, la politique sociale, la politique des transports et l'Europe. Ils ont donné lieu à de nombreuses

prises de parole. Les propositions au Congrès ont été traitées avec diligence. L'exposé de Peter Füglistaler, directeur de l'Office fédéral des transports (OFT) a été accueilli de manière critique par les délégués.

Pour protester contre le dumping salarial dans le domaine des mécaniciens de locomotives (trajet Domodossola-Brig), ils ont revêtu des pèlerines et porté des parapluies, ils ont aussi tenu des propos crus à son égard.

*Après coup* : le SEV a gagné devant le Tribunal administratif fédéral : on doit payer des salaires suisses pour rouler sur les voies suisses ! C'est une GIFLE pour l'OFT et Crossrail.

### **Assemblée des délégués (AD)**

Le secrétaire haut-valaisan et le soussigné ont représenté la section à l'AD à Berne. L'AD qui est notre organe suprême a eu lieu le 27 mai. Notre président central a salué les invités suivants :

- Peter Füglistaler, directeur de l'Office fédéral des transports (OFT)
- Giorgio Tuti (apparition), Barbara Spalinger (apparition), Peter Moor (a rédigé le compte-rendu de l'AD), Heinz Frutig, Eugen Bammert, Frédy Imhof.

L'exposé de Peter Füglistaler, directeur OFT, consistait en un tour d'horizon des transports publics en Suisse, il a rencontré un grand intérêt de la part des délégués. Les quatre tâches principales de l'OFT sont : veiller à la qualité de l'exploitation, de l'entretien et de l'extension du réseau ferroviaire, participer à la commande du trafic régional voyageurs, réguler le trafic marchandises en mettant en œuvre la politique de transfert modal et organiser la sécurité des transports publics, de manière préventive et en surveillant l'exploitation. Le maintien de la substance des installations existantes est aussi un thème crucial. L'entretien est souvent négligé au profit des travaux d'extension. Füglistaler a aussi souligné les questions d'amélioration et de financement du trafic régional voyageurs. Ses propos sur la libéralisation ont été reçus par des auditeurs critiques. Pour beaucoup de délégués, les efforts européens pour amener de la concurrence dans les transports publics en Suisse ne sont pas acceptables, même si Füglistaler a fait remarquer qu'une certaine libéralisation a aussi eu lieu en Suisse. Comme exemple, il a cité le trafic marchandises.

Dans son exposé, le PC a évoqué la Caisse de pensions CFF qui se situe à un bon niveau avec un taux de couverture de 107,3 %, mais pour laquelle les perspectives de versement d'une compensation du renchérissement sont encore bien lointaines. Il a aussi cité l'initiative AVSplus comme un point fort pour 2016. Il a lancé un appel à voter OUI à un impôt fédéral sur les successions car bien peu des nôtres disposent d'une fortune de plus de 2 millions de francs, ils échapperaient ainsi à cet impôt.

### **SEV-PV Valais**

Nous devons déplorer 30 décès.

Ces collègues ont pris leur dernier chemin où ils n'ont probablement plus à souffrir des aléas et des peines de l'existence, ils ont rejoint les vertes prairies. Nous avons partagé un peu de l'existence du syndicat avec ces collègues, un lien invisible nous réunit pour toujours.

Vous trouvez les noms des collègues décédés à la fin du présent rapport.

A la fin de l'année 2015, notre section compte 614 membres dont 20 nouvelles et nouveaux, leurs noms figurent aussi à la fin du rapport.

Le comité souhaite une cordiale bienvenue à ces nouveaux membres et espère qu'ils prendront une part active à nos manifestations, afin de renforcer les anciennes amitiés et d'en nouer de nouvelles.

### **Comité de section SEV PV Valais/Wallis**

Le comité a siégé quatre fois pour traiter les affaires courantes.

Lors de la première séance, c'est traditionnellement la révision des comptes qui est à l'ordre du jour.

Lors des autres séances, nous avons traité avant tout de problèmes d'organisation, de répartition des tâches, de préparation des assemblées et de la sortie.

### **Assemblée générale de Martigny**

L'Assemblée générale a eu lieu le 9 mars à Martigny comme les dernières années (selon les statuts elle doit avoir lieu en Bas-Valais).

Patrik Rouvinez a assuré la traduction simultanée. Le rapport et les comptes annuels 2014 ont été approuvés par applaudissements. Les comptes annuels ont bouclé avec un bénéfice de Fr. 4'238.85.

Comme prévu dans les statuts, cours de l'année ont été invités au repas

Les membres qui atteignent leurs 80 ans au Les comptes annuels ont bouclé avec un bénéfice de Fr. 4'238.85. Comme prévu dans les statuts, les membres qui atteignent leurs 80 ans au cours de l'année ont été invités au repas.

Vincent Blasi nous a informés sur l'assurance Helvetia et aussi sur la protection juridique SEV. Les enfants de membres sans revenu lucratif peuvent être inclus dans l'assurance.

### Sortie annuelle de la PV Valais / Wallis



Le 3 septembre dernier, ce sont au total 93 membres hommes et femmes qui se sont mis en route pour la sortie annuelle traditionnelle. Après un voyage agréable en train et en car, nous avons débarqué à l'heure à Chapelle d'Abondance (F), au restaurant Les Cornettes. La famille Trincaz nous a régalés par un banquet qui a duré jusque dans l'après-midi. Avant de prendre le chemin du retour, certains ont profité de visiter le musée familial ou de faire une petite promenade digestive. Une fois de plus, cette journée inoubliable fut l'occasion de renouer et d'avoir de bonnes discussions qui commencent souvent par « Tu te souviens ? » ou « Comment vas-tu ? ». Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette sortie annuelle et au plaisir de vous

revoir tous l'année prochaine j'espère.

### Assemblée d'automne du 3 novembre 2015

Cette assemblée a lieu traditionnellement en Haut-Valais, à l'Hôtel River Side à Brig-Glis, début à 10.30 h. Le président Luggen Rudolf, au nom de la PV SEV Valais/Wallis, a souhaité la bienvenue à une assistance



nombreuse. Il a adressé un salut spécial à nos invités Helmut Hubacher et Ricardo Loretan. Son salut s'adressait aussi à Frédy Imhof, son prédécesseur à la présidence ; il assure la traduction simultanée.

L'orateur du jour Hubacher Helmut (PS), à la carrière bien remplie, est bien connu de tous. Il a commencé par remercier pour l'invitation et relevé qu'il a fêté ses 70 ans de membre SEV en 2014. Un beau jubilé. Dans son exposé, il a fait l'historique de l'AVS, avant tout du point de vue de la politique et du Conseil fédéral. Comme toutes les caisses de pensions sont en difficultés actuellement à cause du niveau des intérêts, l'AVS prend toujours plus d'importance. La rente payée en 1948, année de création de l'AVS, était de Fr. 80.00 par mois. Elle a été améliorée pas à pas et nous en sommes à la 11ème révision ; celle-ci est en chantier depuis l'an 2000, à vrai dire. Election d'un nouveau membre au comité : *Patrick Rouvinez* qui s'est déclaré prêt à occuper le 7ème poste du comité vacant depuis longtemps.

### Fête de Noël à Martigny

Elle a eu lieu le 9 décembre 2015 à la Salle communale.

49 membres se sont inscrits et 10 se sont excusés. Les membres ayant 40, 50 et 60 ans de sociétariat ont été honorés. Le menu de fête a été servi par le traiteur Piero.

### Fête de Noël à Brigue

Elle a eu lieu comme d'habitude à l'Hôtel River-Side. Ce sont environ 100 membres qui se sont inscrits. Après un excellent banquet, place a été faite au traditionnel loto doté d'une riche planche de lots. Le groupe d'handicapés „Esperanzo“ a embelli la réunion.

### Communications

Caisse de pensions CFF : le dernier taux de couverture publié est de 107,6 % à fin juillet 2015. La performance de placements est de 2,1% mais 2,7% seraient nécessaires. Dès le 01.01.2016, la caisse passe de tables périodiques aux tables de générations. Les problèmes de financement proviennent des taux d'intérêts très bas sur le capital, du franc fort et d'autres facteurs.

Il faut aussi mentionner que nous les pensionnés participons aussi à l'assainissement de la caisse depuis 2004 puisque nous devons renoncer à une compensation du renchérissement !

Facilités de voyage FVP : la Commission centrale refuse de se plier sans se battre à la détérioration des FVP. Elle veut au moins une atténuation des conséquences. Elle a donc suggéré de remettre en question la validité de l'accord de 2007 sur les FVP. Cet accord prévoit une réduction du rabais de 66% à 50%. Cela a été décidé à l'époque pour éviter une imposition du rabais. L'Administration fiscale avait déclaré qu'un rabais de 50% n'était pas imposable. Dès 2016, le rabais doit maintenant être soumis aux impôts. C'est donc un élément important de l'accord de 2007 qui tombe et qui justifie qu'on l'attaque.

### Calendrier 2016

La sortie annuelle 2016 à Termen aura lieu le 24 juin et les fêtes de Noël sont fixées le 9 décembre à Martigny et le 15 décembre à Brigue.

### Rétrospective nationale et internationale 2015

07.01. A Paris, trois terroristes des milices de l'Etat islamique (Daech) attaquent la rédaction du journal satirique « Charlie Hebdo » ainsi qu'un magasin juif de denrées casher et assassinent 17 personnes

15.01. La Banque nationale suisse supprime le taux plancher de CHF 1,20 pour un Euro, introduit en septembre 2011. L'abandon du cours minimum de l'Euro surprend tout le monde. Les variations de cours qu'il entraîne soumettent l'industrie suisse d'exportation à un choc douloureux et la BNS elle-même doit enregistrer des pertes comptables par milliards. Economiesuisse compte déjà avec des milliers de pertes de postes de travail. Cette faïtière déclare que le processus de délocalisation de postes à l'étranger n'en est qu'à son début. En 2016 aussi, de nombreux postes seront supprimés à cause du franc fort. La Banque nationale du Danemark, qui se trouve dans une situation semblable, a pu maintenir le cours de change



Die SNB kann nicht glänzen. (Bild: Keystone / Gaetan Bally)

Entre l'euro et la couronne danoise depuis 14 ans, grâce à sa stratégie calme et crédible (ce serait aussi une solution). Le Danemark est membre de l'UE mais (grâce à l'UDC) il ne faut pas compter que nous puissions signer prochainement de nouveaux accords avec l'UE.

07.03 La manifestation nationale pour l'égalité salariale hommes/femmes à Berne a été un plein succès. Plus de 12'000 personnes avaient répondu à l'appel de l'USS et ont pris part à cette manifestation. La mauvaise humeur des oratrices et orateurs était manifeste, les femmes attendent cette égalité depuis plus de 30 ans.

08.03. L'initiative « Remplacer la taxe à la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie » est rejetée en votation populaire par le score historique de 92% de NON.

25.04. Un violent tremblement de terre au Népal provoque des coulées de boue et détruit des milliers de maisons. D'une magnitude de 7,8 sur l'échelle ouverte de Richter, ce tremblement de terre a tué plus de 9'000 personnes. C'est le séisme le plus violent dans la région depuis que ces phénomènes sont mesurés.

06.05. La Confédération ne prélèvera pas d'impôts sur les gros héritages, à l'avenir non plus. L'initiative sur l'imposition des successions n'a obtenu que 29% d'avis favorables dans les urnes. Même les cantons de gauche ont dit nettement non.



- 30.06. La Grèce ne peut ou ne veut pas rembourser une tranche de crédit de 1,55 milliards de francs au Fonds monétaire international. Le marchandage d'un soutien financier de la Banque centrale européenne se poursuit.
- 09.12. L'Assemblée fédérale réunie élit le conseiller national UDC vaudois Guy Parmelin comme successeur de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf démissionnaire. Parmelin prend la tête du Département militaire et Ueli Maurer passe au Département des Finances. On s'« étonne » qu'aucun conseiller fédéral UDC ne veuille reprendre le Département fédéral de justice et police (DFJP) avec le dossier de l'asile. Il reste ainsi à l'UDC à nous prouver qu'elle n'est pas seulement capable d'agiter politiquement ce qui paraît être notre plus grand problème mais aussi d'y apporter des solutions.  
Il faut remarquer que Maurer, ministre des finances, est le nouveau responsable du personnel fédéral. Il devra assumer le partenariat social et le personnel.
- 12.12. A Paris, les états du monde, après des négociations qui ont duré des années, se mettent d'accord sur un nouveau paquet de mesures pour limiter l'émission de gaz à effet de serre. La réalité montrera si le traité vaut le papier sur lequel il est couché. Lors des conférences précédentes sur le climat, on a souvent omis de définir des objectifs ou, si certains avaient été définis, on a omis de mettre en œuvre des mesures !
- 28.12. Le mois de décembre 2015 sera archivé comme le décembre le plus chaud de l'histoire depuis le début des mesures en 1873. Dans une comparaison sur de nombreuses années, la température de ce dernier mois de l'année est 3,5 degrés plus haute que la norme. *Ne reste qu'à espérer que les objectifs du sommet du climat de Paris se réalisent !*

### Les votations à venir, les recommandations de vote de l'USS et du SEV pour le 28 février 2016 et Perspectives

Vous pouvez lire les arguments en cliquant sur le lien ci-dessus.

Le canton d'Uri a dit OUI à l'initiative des Alpes à 88%. Où en est-on aujourd'hui ? L'élite radicale du canton d'Uri est liée depuis des générations aux projets de construction au Gothard. La famille Steinegger en fait partie. Le point de départ est la gravière Arnold et Cie SA. Franz Steinegger a épousé une veuve Arnold en 1974. Les fils sont aussi associés à l'entreprise.



A l'échelon national, l'entreprise s'est fait remarquer avec les grands chantiers du contournement autoroutier de Flüelen par l'A4 et du tunnel de base du Gothard. Les opposants au 2ème tube routier murmurent qu'Arnold serait au chaud « pour 10 ans supplémentaires » s'il avait le mandat. De l'autre côté de la montagne, il y a aussi un éminent partisan. Le conseiller aux Etats PDC tessinois Filippo Lombardi est le fondateur du groupe Lombardi. Le tunnel autoroutier ouvert en 1980 a été réalisé sur des plans de l'ingénieur Giovanni Lombardi. Le 2<sup>ème</sup> tube est inutile et cher. Car le trafic continuera à passer – grâce au ferroutage.

[www.2tunnel-no.ch/fr](http://www.2tunnel-no.ch/fr)

Un deuxième tube autoroutier serait fonctionnel dans 20 ans seulement. On peut améliorer la sécurité bien plus rapidement : en transférant les camions sur le rail, en équipant le tunnel avec une glissière de sécurité escamotable et grâce

à des améliorations techniques sur les véhicules. **Le tunnel routier du Gothard est sûr !!**

Il est étonnant de voir les opposants à l'Union européenne se profiler comme partisans du 2ème tube car le tube actuel sert avant tout aux transporteurs routiers de l'UE et aux voyageurs en transit.

« **Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)** » du 28 février 2016

NON à l'initiative de mise en œuvre = OUI à l'état de droit, telle doit être notre devise !

Le 28 février 2016, le peuple souverain doit voter sur la soi-disant „Initiative de mise en œuvre“ de l'UDC. Les arguments contre cette initiative sont forts sur le plan des droits politiques. L'initiative s'attaque à plusieurs piliers de l'état de droit suisse. Et le message est aussi désastreux pour la politique d'intégration.

*La négation du principe de la proportionnalité.*

L'initiative de mise en œuvre aurait pour conséquence de rendre automatique l'expulsion d'étrangers pour de très nombreux délits, violant le principe de proportionnalité ; autrement dit l'examen au cas par cas des affaires

de restrictions des droits fondamentaux. Voilà qui constitue un grave mépris de notre système juridique, qui repose sur le principe de justice dans chaque cas individuel.

*Mépris sans précédent des droits humains*

Avec cette initiative, il pourrait pour la première fois être écrit dans la Constitution que toutes les garanties de la Convention européenne des droits humains CEDH qui ne font pas partie du noyau dur du droit international peuvent être foulées aux pieds par certaines dispositions constitutionnelles. Cela implique notamment l'annihilation du droit à la famille tel qu'il est protégé par l'article 8 CEDH.

Il y a même des membres de l'UDC qui ne peuvent pas soutenir l'initiative.

(Est-ce la sortie de scène du président du parti Toni Brunner ?)

**En guise de conclusion : „merci“**

Il me reste à remercier pour tout le soutien reçu au cours de cette année, avant tout de mes collègues du comité. Je remercie aussi tous les membres qui soutiennent notre SEV/PV et qui m'ont fourni aide et assistance. J'espère pouvoir compter l'année qui vient aussi sur la collaboration de toutes et tous. Nous aborderons ainsi tous ensemble le 100ème anniversaire de la PV Valais en 2017.

Brigue, février 2016

Président SEV – PV Wallis/Valais:



Luggen Rudolf)

